



Commune de
Villetaneuse

REGLEMENT DU TOURNOI de FOOT

11 juin 2016

Art 1 - Le terrain de jeu

Les terrains du stade Dian utilisés seront :

- Le terrain d'honneur pour un jeu à 7 joueurs (6 joueurs de champs et un gardien).
- Le terrain annexe pour un jeu à 6 joueurs (5 joueurs de champs et un gardien).

Art 2 - Nombre de joueurs

Une équipe se compose d'au moins 7 joueurs et un maximum de 10 joueurs.

Pour les équipes mixtes homme/femme, chaque équipe doit comporter au moins 2 joueurs du sexe le moins représenté dans l'effectif et avec au moins un toujours sur le terrain.

Pour les équipes mixtes d'âges, l'équipe doit comporter au moins deux joueurs de chaque catégorie d'âge soit *12/20ans*, *21/40 ans* et *41 et plus* dont toujours un joueur de chaque catégorie sur le terrain.

Pour les équipes déguisées, tous les joueurs doivent être porteurs d'éléments de déguisements.

Art 3 - Equipement des joueurs

Les joueurs d'une même équipe porteront une chasuble de même couleur.

Le port des objets dangereux (montres, bracelets, etc...) est interdit.

Les joueurs porteront des chaussures de sport ou à crampons plastiques.

Le port de protège-tibia est vivement conseillé.

Art 4 – L'arbitrage

L'arbitrage sera assuré par des personnes désignées par l'organisation du tournoi.

Art 5 - Durée de la partie

La durée de la partie est définie par l'organisateur en fonction des impératifs horaires et le nombre d'équipe participant au tournoi.

Le temps de jeu défini sera effectué en une fois sans mi-temps.

On ne fait pas jouer d'arrêt de jeu.

Art 6 - Coup d'envoi

Les deux équipes (capitaines) procèdent au choix du coup d'envoi ou du camp (tirage au sort possible).

Le ballon placé au centre du terrain.

Les joueurs sont dans chaque camp respectif, l'équipe qui n'a pas le coup d'envoi est à 3 mètres du ballon.

Un but peut être marqué directement.

Art 7 - Ballon en jeu et hors du jeu

Le ballon ne sera plus en jeu quand il aura ENTIEREMENT franchi les limites du terrain.

Art 8 - But marqué

Un but est valablement marqué quand le ballon aura ENTIEREMENT franchi la ligne de but (en l'air ou au sol) entre les montants et sous la barre transversale.

Art 9 – Le Hors-jeu

Le hors-jeu n'existe pas.

Art 10 – Règles de jeu spécifiques et sanctions

La passe au gardien est autorisée.

Les tacles sont interdits et sanctionné directement par un coup de pied de réparation ou penalty. Quelque soit l'endroit où est réalisé le tacle.

Les fautes seront sanctionnées d'une façon identique au foot à 11 traditionnel par un coup franc direct telle que :

- Tirer le maillot d'un joueur
- Faire une main volontaire

Sortie temporaire de 3 à 5 min :

Le but est :

- Donner un moyen supplémentaire permettant de sanctionner provisoirement et durant un temps limité l'attitude d'un joueur se situant hors comportement normal.

Dans quel cas :

- Cette sortie temporaire sera décidée par l'arbitre en fonction de la faute commise ou du comportement du joueur en cause.

Sortie définitive :

Dans quel cas :

- Suite à une deuxième faute entraînant une nouvelle sortie temporaire par un même joueur. Cette deuxième sortie temporaire se transforme automatiquement en sortie définitive.

- Une faute ou un comportement anti sportif qui entraînera une sortie définitive du match en cours ou du tournoi pour un cas grave.

Art 11 - Coup-franc

Tous les coups francs sont directs, un but peut être marqué directement. Les joueurs adverses devront se tenir à 3 m du ballon.

Art 12 - Coup de pied de réparation

Le coup de pied de réparation ou penalty est accordé pour faute dans la surface de réparation ou pour un tacle réalisé quelque soit l'endroit du terrain.

Le gardien de but doit rester sur sa ligne de but entre les montants.

Les autres joueurs se tiendront en dehors de la surface.

Art 13 - Les touches

Les touches sont jouées au pied, le ballon arrêté, placé à proximité ou au contact de la ligne de touche à l'endroit de la sortie du ballon, les joueurs adverse à 3 mètres du ballon.

Un but ne peut pas être marqué directement sur rentrée de touche (si tel est le cas on joue une sortie de but).

Art 14 - Sortie de but

Lorsque le ballon est sorti du terrain par la ligne de buts (en dehors des buts) après avoir été touché en dernier par un joueur de l'équipe attaquante, c'est une sortie de but.

Pour la remise en jeu les joueurs de l'équipe adverse devront se trouver en dehors de la surface.

Le joueur de l'équipe qui exécute la remise en jeu peut placer le ballon dans une partie quelconque de la surface.

Le gardien peut effectuer cette remise en jeu à la main (jeu rapide) ou au pied.

Dans tous les cas le ballon n'est pas obligé de sortir de la surface pour être en jeu.

Un but marqué directement n'est pas valable.

Art 15 - Coup de pied de coin

Le jeu sera repris par coup de pied de coin lorsque le ballon est sorti du terrain par la ligne de buts (en dehors des buts) après avoir été touché en dernier par un joueur de l'équipe défendant.

Pour l'exécution les joueurs de l'équipe adverse doivent se trouver à 3 mètres du ballon.

Art 16 - Egalité

En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire pour un match à élimination, on procèdera aux tirs au but. Trois tirs au but par équipe, puis la règle de la mort subite.